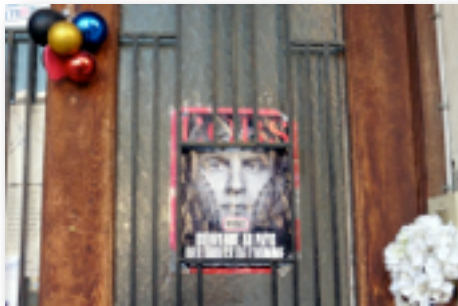


## Trois militants "solidaires" des migrants placés en détention

Mardi 24 avril, le tribunal de Gap a prononcé la détention provisoire de deux Suisses et d'une Italienne. Ils ont participé dimanche à la manifestation en réponse à l'action anti-migrants d'un groupe d'extrême droite. Ils sont poursuivis pour "aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière et en bande organisée". Le groupe d'extrême droite n'a pas été, quant à lui, inquiété.



Marseille (Bouches-du-Rhône), correspondance - C'est la première fois qu'en France, des "délinquants solidaires", comme disent les associations d'aide aux migrants, vont en prison.

Ce mardi 24 avril, le tribunal correctionnel de Gap (Hautes-Alpes) a placé Bastien et Théo, deux Suisses, et Elenora, une Italienne, en détention provisoire, à la suite de leur participation à une manifestation pro-migrants à la frontière franco-italienne.<sup>1</sup>

Partie du village italien de Clavière, à deux kilomètres de la frontière, cette manifestation du dimanche 22 avril avait rassemblé cent soixante personnes, en majorité des Italiens et des Français. Elle a permis l'entrée en France de trente à quarante migrants, "qui étaient bloqués à Clavière depuis plusieurs jours", nous dit Benoît Ducos, de l'association Tous Migrants. Elle s'était "improvisée le matin même, en réaction à la présence des Identitaires", nous explique Anne<sup>2</sup>, une militante qui s'implique pour l'aide aux migrants dans le Briançonnais. La veille, revendiquant une centaine de participants venus de toute l'Europe, le groupe d'extrême droite *Génération identitaire* commençait une démonstration anti-migrants au col de l'Échelle<sup>3</sup>.

La colonne de migrants et de leurs soutiens sur les pistes de ski de Montgenèvre, dimanche 22 avril.

En réponse aux Identitaires, les manifestants déterminés et pacifiques entouraient les migrants pour les protéger des forces de l'ordre. Ils ont franchi la frontière en marchant sur les pistes de ski encore enneigées, le long de la route qui relie Turin à Briançon. Puis, sur la route, ils ont passé un cordon d'une vingtaine de gendarmes dans une grande bousculade, avant de continuer sur les onze kilomètres qui descendent à Briançon. Dans la soirée, alors que "la manifestation était dispersée", nous confirme Benoît Ducos, Bastien, Théo et Eleonora ont été arrêtés



<sup>1</sup> <https://reporterre.net/Dans-les-Alpes-la-solidarite-avec-les-migrants-l-a-emporte-sur-la-xenophobie>

<sup>2</sup> Son prénom a été modifié.

<sup>3</sup> <https://reporterre.net/Dans-les-Alpes-la-solidarite-avec-les-migrants-l-a-emporte-sur-la-xenophobie>

dans la rue, sur la base, semble-t-il, de photos prises par la police attestant de leur présence avant et après le passage de la frontière. Ils ont été placés en garde à vue. Celle-ci a été prolongée jusqu'à la comparution immédiate, tenue à Gap mardi 24 avril.

## Jusqu'à 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende

Les trois jeunes gens, âgés de 23 à 26 ans, sont poursuivis pour "aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national et en bande organisée". Ils encourent une peine allant jusqu'à 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende avec une interdiction de pénétrer sur le territoire français. Avec leurs avocats, ils avaient demandé le report de l'audience pour mieux préparer leur défense. Le parquet avait alors requis la détention provisoire, "en raison de l'insuffisance des garanties de représentation et pour prévenir toute réitération des faits". La requête a été suivie par les juges.

Pour les avocats, comme pour les personnes solidaires présentes à l'audience, la décision fait l'effet d'un "choc". Théo et Bastien sont transférés à la maison d'arrêt de Gap. Eleonora a rejoint le quartier des femmes de la prison des Baumettes, à Marseille. Jeudi 26 avril, les deux Helvètes ont été transférés également aux Baumettes, "pour des raisons de sécurité". Le parquet craint un rassemblement de soutien annoncé devant la maison d'arrêt de Gap ce vendredi soir. Les prévenus sont en attente de leur procès, qui se tiendra le 31 mai.

Les éléments retenus sont contestés par M<sup>e</sup> Yassine Djermoune, l'un des avocats de la défense.

*"Nous avons versé au dossier des attestations d'hébergement pour le temps de la procédure. La réitération des faits n'est pas fondée. Mes clients n'ont jamais été condamnés et ils étaient seulement de passage dans la région au moment des faits."*

Il espère pouvoir les faire sortir par "une remise en liberté conditionnelle". Une décision qui pourrait intervenir sous une dizaine de jours.



Dimanche 22 avril, à Montgenèvre.

L'avocat décrit ses clients comme de jeunes étudiants et travailleurs. Au dossier de Théo, il y a une promesse d'embauche comme maître-nageur à Genève pour la saison estivale. Les deux garçons sont amis. Bastien est étudiant.

*"Ils étaient de passage pour voir des amis à Clavière. Ils ont rencontré les migrants au lieu d'accueil Chez Jésus", poursuit M<sup>e</sup> Djermoune.*

*"Ils ne sont pas connus dans les réseaux de soutien des migrants des Hautes-Alpes", nous dit Anne, qui a rencontré Théo au cours de la manifestation.*

Quant à Eleonora, étudiante elle aussi,

*"elle s'était rendue à Clavière avec des amis pour une conférence-débat", expose son avocat.*

Chaque dimanche, Chez Jésus, organise un événement public, suivi d'un déjeuner. Les clients de M<sup>e</sup> Djermoune

*"ne sont pas des premiers de cordée no border", dit-il.*

*"D'un côté, on a trois personnes solidaires qui sont en détention et de l'autre l'impunité pour l'action des Identitaires ainsi que pour l'État qui ramène des exilés illégalement à la frontière", s'insurge Benoît Ducos, de Tous Migrants.*

Le sujet va s'inviter au "rassemblement pour l'hospitalité"<sup>4</sup> organisé par une vingtaine d'associations d'aide aux migrants à Gap ces vendredi 27 et samedi 28 avril. La situation est sous tension dans les Hautes-Alpes. Le renforcement des forces de l'ordre et du contrôle de la frontière annoncée dimanche soir par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, sont appliqués. Ce jeudi, les identitaires poursuivaient encore leur "opération de contrôle", cette fois-ci au col du Montgenèvre<sup>5</sup>.

À Genève, les partis de gauche, syndicats et organisations antiracistes dénoncent dans un communiqué,

*"un acte de zèle parfaitement déplacé de la justice française, qui criminalise les actions de solidarité et la lutte pour le respect des droits des migrant·e·s".*

Contacté, le département fédéral suisse des Affaires étrangères n'a pas souhaité s'exprimer.

► Lire aussi : [Dans les Alpes, la solidarité avec les migrants l'a emporté sur la xénophobie](#)

**Source** : Pierre Isnard-Dupuy pour Reporterre

**Photos** : © Pierre Isnard-Dupuy/Reporterre

<sup>4</sup> <https://05.demosphere.eu/rv/1876>

<sup>5</sup> <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2018/04/24/generation-identitaire-n-a-pas-quitte-le-departement>